

L'édito du Maire

Chères Brocaines,
Chers Brocains,

La solidarité n'a pas été un vain mot en ce début du mois de septembre.

Tout le monde a répondu présent lorsqu'il a fallu rechercher la personne égarée dans les bois.

Tous, sans exception, ont répondu présents lorsqu'ils ont appris que nous avons besoin d'eux. Cet élan d'entraide exceptionnel a surpris les autorités.

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble des Brocaines et Brocains pour leur coopération massive. Il est réconfortant de savoir pouvoir compter sur vous.

Le Maire,

Olivier Tezenas

Sommaire

- ♦ Édito
- ♦ Actualités
- ♦ Histoire
- ♦ Rencontre avec...
- ♦ Exposition
- ♦ 100 ans du planeur
- ♦ Recette
- ♦ Fêtes / Mémo

Association ABCA

Les activités de l'atelier lecture reprennent samedi 8 octobre à 14h au pigeonnier.

L'atelier art numérique reprend quant à lui le lundi 26 septembre de 14h à 16h à la Maison des associations.

Venez nombreux !

Une rénovation réussie

La porte du fort a retrouvé son charme d'origine. Au terme d'une rénovation, respectant les matériaux et prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France, celle-ci a recouvré tout son cachet d'antan. Dominique et Jany THERY nous offrent un bel exemple de rénovation en périmètre de protection des monuments historiques et de Site Patrimonial Remarquable. En effet, il s'agit du résultat d'un long labeur. Les pierres ont repris leur place une par une, un travail minutieux alliant qualité des matériaux et finitions.



RAPPEL : Si vous souhaitez faire des travaux modifiant l'aspect extérieur, assurez-vous de la faisabilité de votre projet. Notre commune, Site Patrimonial Remarquable, est protégée par un règlement d'urbanisme. Il vous faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

La mairie est à votre service pour vous aider dans vos démarches.



Actualités

• **Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) du Broc**

La commune du Broc est couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006. Celui-ci fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire et répond à quatre grandes questions : où puis-je construire ? Que suis-je autorisé à construire ? Sous quelles conditions ? Quels sont les espaces naturels et agricoles à préserver ?

Par arrêté du président en date du 7 juin 2022, l'Agglo Pays d'Issoire, compétente en matière de documents d'urbanisme locaux, a prescrit une modification simplifiée du PLU. Cette procédure a pour objet la modification des règles relatives :

- aux destinations autorisées en zone AUi afin de permettre l'industrie, les bureaux et les services sous certaines conditions, de revoir les conditions d'installation des bureaux et commerces et d'interdire les logements de fonction et de gardiennage ;
- aux extensions et annexes des habitations situées en zone agricole et naturelle afin d'harmoniser la réglementation entre les deux zones et de permettre les évolutions mesurées des logements existants ;
- aux bâtiments agricoles en zone naturelle, certaines exploitations se trouvant dans cette zone du PLU.

Il s'agira aussi de supprimer le COS (coefficient d'occupation des sols) suite aux dispositions de la loi ALUR du 27 mars 2014.

Une concertation sera mise en place dans les semaines à venir afin de permettre aux administrés de s'exprimer sur l'objet de cette procédure. Des documents seront disponibles sur le site internet de l'Agglo et en mairie. Un registre de concertation sera également disponible en mairie. A noter que la concertation porte sur l'intérêt général ; une phase de mise à disposition du public du projet complet de modification simplifiée sera ensuite organisée courant 2023, afin de permettre à chacun de faire part de ses intérêts privés.

Contact : Agglo Pays d'Issoire - Service Urbanisme Planification - 20 rue de la Liberté - BP 90162 - 63504 ISSOIRE Cedex

www.capissoire.fr - urbanisme@capissoire.fr - Tél. : 04 15 62 20 00

• **Fort villageois**

Après la réussite de la première opération de dévégétalisation du fort, le dimanche 1er Mai, le Maire vous propose de nous retrouver afin de poursuivre ce travail, **le dimanche 23 octobre à partir de 9h.**

• **Seniors**

- L'initiative d'ateliers numériques sur PC, smartphones et tablettes à destination de nos seniors totalement gratuit est reconduite.

Quelques personnes sont déjà inscrites mais il reste des places pour rejoindre le groupe.

Si vous êtes intéressé(es), contactez la mairie.

Une fois notre groupe de 10 personnes constitué, nous vous contacterons pour plus amples précisions.

- Les cours de gymnastique reprennent le vendredi 23 septembre de 14h00 à 15h00 dans les locaux habituels (salle panoramique)

Vous êtes seniors et souhaitez être en bonne forme, le CCAS, en partenariat avec « Sport et Santé pour Tous 63 », organise des ateliers de gymnastique à destination des plus de 55 ans.

En cas de nouvelle inscription, contactez la mairie au 04 73 89 11 22 ou le 06 38 38 71 72.

• **Jumelage**

Le Maire avait pris contact avec son homologue du Broc 06 afin de réanimer le jumelage qui est resté en sommeil depuis trop longtemps.

Une délégation de six personnes de la municipalité de la cité méditerranéenne s'est déplacée chez nous à l'occasion de la fête du pain le 15 août.

Le premier contact, très chaleureux, est annonciateur de nouveaux échanges dans un futur proche.



Histoire

La borne antique de Brossel

L'Université Clermont Auvergne et le C.N.R.S se sont intéressés à cinq bornes romaines en Auvergne : St Jean-Lachalm en Haute-Loire, Serbannes dans l'Allier, Orcines, Les Martres de Veyre et Le Broc dans le Puy-de-Dôme afin d'étudier leur ancrage au sol et leurs caractéristiques.

Voici les conclusions de Marion Dacko, Claire Brossard et Élise Fovet dans leur rapport de décembre 2021 :

On apprend que la borne de Brossel est une borne anépigraphie, c'est à dire qu'elle ne possède pas d'inscription ou de légende contrairement à celle d'Orcines qui comportait des inscriptions aujourd'hui illisibles.

La borne de Brossel est répertoriée pour la première fois à l'époque contemporaine en 1827 puisque l'on retrouve sa trace sur le cadastre napoléonien. Elle est alors appelée Pierre Fichade. La même dénomination est utilisée pour désigner le menhir situé sur la commune de Champeix. La borne de Brossel, est située aujourd'hui au même emplacement que celui de 1827. Vers 1838, elle est identifiée comme une borne miliare romaine mais dès le XIX^e siècle, on la répertorie comme un menhir. En 1908, la base du monolithe fait l'objet d'un nettoyage superficiel et en 1951, elle est classée aux Monuments historiques. Cette borne, aurait été implantée sur la route menant de Clermont à Saint-Paulien (Ruessium à l'époque) qui était la capitale du Velay gallo-romain.

Cet axe est identifié au parcours fourni par Sidoine Appolinaire (430-486) entre Clermont et le territoire des Gabales (le Gévaudan). La borne se situe à 300 mètres du site de Blanède (sur la commune du Broc) qui était une bourgade d'une superficie de plus de 7 hectares se développant au cours du Haut-Empire (27 avant J.C jusqu'à 192 après J.C).



La fouille archéologique, réalisée le 9 avril 2021, s'est effectuée du côté opposé au chemin. L'intervention a permis de dégager la totalité de la face orientale du socle, actuellement enfoui sous 60 cm de hauteur. De très nombreux galets de 10 à 30 cm sont bien agencés et calent le tiers inférieur du socle. On découvrent un fragment de cruche à engobe * rouge renvoyant aux trois quarts du premier siècle après J.C. Aucune fosse d'implantation n'a été observée dans la fenêtre d'étude. Le socle de la borne correspond à un cube irrégulier grossièrement dégrossi sauf la face sud qui a fait l'objet d'une finition plus soignée. Ce bloc cubique à la base tranche avec la finition cylindrique de la borne.



Le monolithe, taillé dans un bloc d'arkose grise, mesure 2,43 m de hauteur totale pour une masse estimée entre 2,2 et 2,4 tonnes. Il fait partie des monolithes monumentaux et ressemble à ceux érigés sous le règne de l'empereur Claude au milieu du premier siècle. Toutefois, un doute subsiste sur l'emplacement antique de cette borne. Est-ce son emplacement originel, a-t-elle été déplacée au fil des siècles?

Rien ne l'atteste.

*Engobe: mince couche de terre fine, blanche ou colorée par des oxydes, dont on recouvre une céramique pour dissimuler la couleur ou la texture de la pâte ou bien pour la décorer.

Rencontre avec ...Léonie Dirand, née Chalembel.

Ce mois-ci nous allons mettre à l'honneur une octogénaire de la rue St Verny, Léonie Dirand dite "Nini", pour nous transmettre une part de l'histoire du village ; elle qui ne l'a jamais quitté depuis sa naissance en 1934.

Bonjour Léonie, quand débute votre histoire avec Le Broc ?

Depuis plusieurs générations puisque la maison où nous nous trouvons a été achetée par ma grand-mère en 1903 pour en faire une boulangerie avec le four à pain qui sert encore aujourd'hui pour la fête du pain. Cette maison a ensuite été habitée par mes parents puis j'y ai vécu avec mon mari et mon fils. Je suis née dans cette maison ainsi que Lionel.

Comment était la vie au Broc pendant votre enfance ?

J'ai malheureusement connu la guerre et donc la peur très jeune. En 1944, j'avais 10 ans lorsqu'il y a eu une attaque des résistants entre St Germain Lembron et Le Breuil (le 24 août 1944, une colonne allemande fut attaquée par des résistants. Quatre Français y laissèrent la vie. Une stèle se trouve à l'entrée de St Germain pour leur rendre hommage). Les soldats allemands sont montés au Broc et nous avons peur des représailles car ils sont montés avec des bidons d'essence. Nous sommes alors allés nous réfugier, dans la cave de Mme Béringier (grand-mère de Jeanine Liéval et Pierrette Bertrand) avec une partie de la population.



Vous connaissiez des résistants ?

Mon père faisait partie d'un réseau. Lorsque j'étais petite, mes parents avaient caché une mère juive et ses deux enfants pendant un peu plus d'une année : la famille Bloch. Mais il y avait d'autres familles qui hébergeaient des familles clandestines au Broc. Ma mère également était une coriace. Un jour, la milice vient lui réclamer du pain...sans ticket. Elle leur a demandé d'aller en chercher auprès du Maréchal (Pétain)

Et l'organisation du village ?

C'était un village essentiellement agricole avec des commerces, cafés, boulangeries, épicerie. Plusieurs fois par jour nous voyons des animaux qui traversaient le village et il y avait très peu de voiture. Mon père, qui était boulanger, en avait une pour ses tournées mais c'était très rare, une C-six. Il y avait également beaucoup d'ouvriers agricoles qui travaillaient dans les nombreuses vignes. Le Broc, comme le montre l'architecture des maisons, était un village de vigneron.

Et l'école ?

Elle n'était pas à l'emplacement actuel. La salle du conseil municipal actuelle était une classe pour les petits et l'autre classe se trouvait vers la rue de la bascule. Nous avons donc deux enseignants, Mme Chomette ou Marion pour les petits, M.Lidy pour les grands. Il y avait aussi une amicale laïque très active qui permettait aux enfants de faire des sorties. Dans les années 50, j'avais 17 ans, j'ai même accompagné l'école en classe de mer, ce qui était assez exceptionnel pour un petit village comme le nôtre. Il y avait beaucoup de bénévoles, on faisait même du théâtre à l'amicale laïque du Broc.



-> suite

Et l'église ?

Elle avait un curé à demeure mais nous ne la fréquentions pas. Mes parents, ainsi que le maire de l'époque, M. Concordet et pas mal d'administrés n'étaient pas croyants.

Quels étaient les lieux de rencontre, d'amusement ?

Il y avait beaucoup de petits orchestres locaux à notre époque : Gatignol le coiffeur avait son orchestre, Cravinho de La Combelle était réputé, il y avait également l'orchestre de Lucien Givors où Gérard Lenormand a commencé de chanter. Il a d'ailleurs également travaillé chez Ducellier avec mon mari. Ces orchestres venaient dans le village. Dans le café Béringer il y avait une salle de danse. Sinon, nous marchions beaucoup avec mes copines pour aller au bal : Huguette Bourgne, Edmonde Robert, Jeanine et Pierrette Béringer, Pierrette Bourasset, Colette Mouron, Suzanne Faucher et Eugénie Mège. Des fois nous prenions le train en gare de Grézin dans la plaine. Chaque association organisait son bal. Il y avait celui des pompiers, de l'amicale, le bal du 15 août, celui du 14 juillet. J'ai d'ailleurs rencontré mon mari au bal à Bergonne...et à 30 ans je me mariaï.

Au Broc ?

Bien sûr ! La mairie était située là où se trouve l'appartement des Arfeuille, rue de l'église St Etienne. C'est M. Concordet qui nous a mariés civilement assisté de M. Flat Jean. Mon mari travaillait chez Ducellier. Nous avons mangé chez Serre (actuellement le café de couleur verte à côté de Valéo). Nous étions une vingtaine. L'année suivante, Lionel, notre fils est né.

Avez-vous eu envie de quitter le village ?

Jamais ! Oh, non, je suis très bien ici.

Exposition

Tout au long de l'année, les membres de l'association ABCA (Association Broc Culturelle et Artistique) peaufinent leurs techniques artistiques.

Lors du week-end de la fête du pain, les membres de l'association présidée par Mme Villaescusa ont pu faire découvrir le résultat de leur recherche artistique et informatique, puisqu'il est vrai que l'outil numérique est étroitement lié à l'œil des artistes brocain(ne)s. Le résultat est extrêmement spectaculaire, avec des tirages photos qui ressemblent à s'y méprendre à des aquarelles mais pas seulement puisque chaque artiste apporte sa touche personnelle à la photo transformée ; on pense notamment à cette splendide et apocalyptique vision du Broc entourée par les flammes.

En cet été où de nombreux incendies ont ravagé les forêts françaises, l'artiste nous prévient-il de ce qui pourrait nous arriver ?

En tous cas, nous espérons que ce ne soit pas prémonitoire. L'expo est à revoir dans la salle du conseil. Et pour ceux qui voudraient se joindre à l'association, ils sont attendus auprès d'une équipe bien sympathique.



Les 100 ans de vol en planeur

L'esprit des pionniers a magnifiquement régné sur l'aérodrome d'Issoire le Broc, durant le premier week-end d'août. Un rendez-vous d'émotions et de partage où les planeurs de collection ont fait le show aux côtés de ceux de voltige, de compétition et de machines « dernier cri ».

En célébrant cet acte fondateur du vol sans moteur dans notre pays, nous avons avant tout souhaité partager notre passion, en faisant découvrir au grand public la discipline du vol en planeur, son histoire, les techniques de vol, ainsi que l'évolution des technologies.

Des découvertes, mais aussi des émotions, il y en a eu en ce week-end d'août.

Des vols historiques avec un superbe Nord 2000 datant de 1947, un Emouchet, un Fauvel AV22 (de 1956), Wassmer WA30 (Bijave),

Mais aussi des planeurs récents : le Nimbus 4 de l'ACPH, un DG1000, un Discus 2CS « FES » avec système de propulsion électrique, formaient une lignée parfaitement représentative de l'évolution des appareils et des techniques.

Dans les airs, Denis Hartmann à bord de son Pilatus B4 a ensuite enchaîné des figures de voltiges, au rythme de l'« Adagio », démontrant avec brio toute la beauté et la poésie du vol sans moteur.

Les présentations en vol se sont poursuivies durant ces deux journées, tout en laissant place à une compétition inédite et à des vols-découvertes. 75 vols d'initiation, dont une trentaine de vols avec des personnes porteuses de handicap, ou en longue maladie, ont en effet été effectués pour la Fondation Michelin et Nos P'tites Etoiles, deux associations partenaires de l'événement.

Quant à la compétition, il s'agissait d'une course sur un circuit de 150 km. Sa particularité : un affrontement entre pilotes « réels » et des « e-compétiteurs », dans des conditions totalement similaires (même parcours, même météo), avec les vols retransmis en 3D sur l'écran géant placé au centre du tarmac.

Étaient également présents des démonstrations de cerfs-volants, de modèles réduits, ainsi qu'un fauconnier avec ses buses, faucons et autres rapaces, qui a su ravir le public et lui faire découvrir les différentes facettes du vol « zéro émission ».

Un sujet plus que dans l'air du temps !

En fin d'après-midi, des conférences publiques ont permis de découvrir ou d'approfondir divers sujets, comme l'histoire aéronautique de Combrasse, la météo du vol en planeur et les problématiques liées au changement climatique. Klaus Ohlmann, recordman du monde avec ses vols de plus de 3 000 km réalisés dans les Andes et sur l'Everest, a partagé son expérience des grands vols.

En duplex avec les USA, l'aventure du planeur stratosphérique Perlan II (menée par Airbus Group) qui a étudié les conditions climatiques à 24 000 m nous a été contée.

Et pour clore la journée en s'élevant encore plus haut, le cap fut mis sur l'espace, en compagnie de Sébastien Rouquette responsable des vols paraboliques au Centre national d'études spatiales (CNES).

L'organisation d'un tel événement a été une formidable aventure humaine pour les membres de l'aéroclub Pierre Herbaud et de l'ensemble des bénévoles dont beaucoup d'habitants du Broc que je tiens à remercier particulièrement.

Alors même si la fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances, ces « 100 ans de vol en planeur » étaient exceptionnels à plus d'un titre : la satisfaction du public et des exposants, associée au soutien des partenaires notamment la communauté d'agglomération du pays d'Issoire et des élus du territoire. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le maire du Broc, Olivier Tezenas, pour son aide dans les différentes démarches administratives soutenues en cela par Monsieur le sous-préfet d'Issoire.

La liberté, la relation avec la nature, la joie de maîtriser l'air et ses courants, mais aussi l'entraide, la solidarité ; le vol en planeur ce n'est pas simplement un sport aérien ou une activité de loisir, le vol en planeur c'est une école de la vie et c'est aussi un art.

Voilà qui fut parfaitement démontré durant cet événement... historique !

Daniel Gaime



La recette du Bistro Gourmand :

LES CANNELONIS À LA QUEUE DE BOEUF.

Pour 6/8 personnes

Queues de bœuf coupées en morceaux (environ 3kg) Demander à son boucher de vous les couper en quartier de 200gr

1,5 kg de tomates

3 gros oignons

4 carottes bio

7 gousses d'ail

50 gr de concentré de tomate

1 bouteille de vin rouge

1 petit bouquet de thym

3 feuilles de laurier

5 càs d'huile d'olive

1 càc bombée de sel

1 càc rase de sucre

1 càc bombée de poivre du moulin

1 càc rase de piment d'Espelette (facultatif)

800 g de pâtes à lasagnes fraîches (16pâtes)

Parmesan pour servir

Basilic pour servir



Ciseler l'oignon, taper les gousses d'ail. Couper les tomates en quartier. Mettre la pulpe dans une passoire pour retirer les grains et récupérer le jus.

Chauffer l'huile dans une grande cocotte. Faire dorer les morceaux de queue de bœuf sur feu moyen. Retirer les morceaux, ajouter les oignons et les carottes. Baisser le feu et faire suer 5 minutes environ. Ajouter un peu d'huile si besoin.

Remuer de temps en temps et décoller les sucs. Ajouter la tomate, le concentré, le sel, le sucre, le poivre, l'ail, le thym, le laurier et le piment si on aime un peu relevé.

Cuire 5 minutes, avant de remettre le bœuf.

Préchauffer le four à 200°C.

Verser le vin, compléter avec de l'eau pour que le bœuf soit complètement immergé. Porter à ébullition. Couvrir et enfourner pour 4h00.

À mi-cuisson, vérifier la cuisson avec une fourchette, on doit pouvoir détacher la viande sans résistance. Poursuivre la cuisson en rajoutant de l'eau si besoin.

Sortir les morceaux de viande. Laisser tiédir. Désosser les morceaux en détachant toute la viande.

Mélanger avec une partie de la sauce. Écraser les carottes de façon à ce qu'elles se mêlent bien à la sauce. On doit avoir un mélange proche d'une bolognaise en consistance. Goûter, rectifier l'assaisonnement si besoin. Retirer le bouquet garni.

Baisser le four à 170°C.

Verser une couche de sauce dans un grand plat à gratin.

Déposer généreusement de la farce en bas d'une feuille de lasagne, puis la rouler comme un cigare. La déposer dans le plat. Répéter l'opération jusqu'à épuisement des feuilles de lasagnes et de la viande. Recouvrir les cannelloni du reste de sauce.

Enfourner pendant 20 minutes.

À la sortie du four, râper du parmesan sur le dessus. Parsemer de feuilles de basilic.

Servir

Fête du pain

L'association BAZALTIK remercie les Brocaines et les Brocains pour leur participation à la Fête du pain. Ce fut une réussite totale.

Je remercie les services techniques, le secrétariat et les élus pour leur précieuse collaboration. Un grand merci aux membres de BAZALTIK. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli la délégation brocoise ce 15 Août.

Alain Dujon



Fête médiévale

La météo a joué à cache-cache avec la fête médiévale 2022. Et c'est tant mieux.

Toute l'organisation de Terra Légenda, couplée au spectacle pyrotechnique ont conquis un public qui répond toujours présent tant pour la qualité des costumes que pour les nombreux animaux qui émerveillent petits et grands.

Le Moyen-Âge a de l'avenir !!



Mémo

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police / Gendarmerie : 17

Numéro d'appel URGENCES européen : 112

Urgences pour sourds et malentendant : 114 (SMS)

Infirmière : Marie-Clothilde Ruyters : 06 20 25 39 87
ruyters.idel@hotmail.com

Restaurants :

Le Bistro Gourmand : 06 99 63 88 85

Origines : 04 73 71 71 71

Boulangerie : 04 73 89 56 78

Agendas de collecte du SICTOM :

<https://www.sictom-issoire-brioude.com/agenda-collecte/>

Poste informatique :

Un ordinateur est à la disposition des habitants en Mairie.

N'hésitez pas à venir vous en servir lors des heures d'ouverture.

Mairie du Broc

Téléphone : 04 73 89 11 22

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

M. le Maire reçoit sans rendez-vous



@mairielebroc63



www.lebroc-63.fr

État civil

Décès :

COHADE Jean

le 29 août 2022

Moyens d'information

Retrouvez toutes les informations, agendas, actualités sur l'application smartphone de la commune, ainsi que sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook.



www.lebroc-63.fr



@mairielebroc63

Journal local du Broc

Rédaction : Mairie du Broc

Photos : Mairie du Broc

Tirage : 400 exemplaires